

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

### TRAIL DU VAL D'EGRAY

À adresser au plus tard le 20 février 2022

Valérie VANNIER 72 rte de Champdeniers 79220 GERMOND ROUVRE

Renseignements : 05.49.06.01.28

E-mail : [webmaster@la-legrays-club.fr](mailto:webmaster@la-legrays-club.fr)

Site internet : [www.la-legrays-club.fr](http://www.la-legrays-club.fr)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

mail : \_\_\_\_\_

Pour recevoir la confirmation de votre inscription.

Tél. : \_\_\_\_\_ Date de Naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ sexe :

Licencié : OUI/NON N° de Licence : \_\_\_\_\_

Club ou Association : \_\_\_\_\_

## **TARIFS D'INSCRIPTION (RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA L'EGRAYS CLUB)**

42KM	25€
27KM	13€
12KM	9€

Je fournis certificat médical ou photocopie de licence

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte .

Munissez-vous de votre licence, de votre pass sanitaire et d'une pièce d'identité pour le retrait du dossard.

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter. J'accepte toutes les décisions prises par l'organisation.

Date :

Signature du participant

ou de son représentant légal :

# Règlement Trail du Val d'Egray

COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE, LE RÈGLEMENT ET L'ORGANISATION DE NOS EPREUVES ONT DU ETRE ADAPTES.

NOUS VOUS REMERCIONS DE RESPECTER TOUTES LES MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE AFIN DE PRÉSERVER LA SANTE DE TOUS.

## Article 1 : Organisation

La l'Egray's Club organise le 27 février 2022 la 11ème édition du Trail du Val d'Egray au départ de l'ancien gymnase à Champdeniers, courses sur sentiers et chemins (85%).

## Article 2 : Environnement

Nous souhaitons donner à cette épreuve, l'engagement du respect par tous de nos ressources naturelles et de l'environnement sur l'ensemble du parcours. Respectez le balisage, le code de la route et les sites traversés. Conservez vos déchets. Tout accompagnement à pied, en véhicules (motorisés ou non), avec animal est interdit (traversées de propriétés privées).

Nous vous engageons à pratiquer le co-voiturage.

## Article 3 : Participation

Les épreuves sont ouvertes à tout concurrent né en 2006 ou avant pour le 12km, né en 2002 ou avant pour le 27km et le 42km (licencié ou non). Tout dossier d'inscription sera pris en compte uniquement avec photocopie de licence FFA, Passrunning ou certificat médical d'aptitude à la compétition de moins d'un an à la date de la course. Tout dossier incomplet sera refusé.

LA REMISE DU DOSSARD SERONT SOUMISES À LA PRÉSENTATION OBLIGATOIRE DU PASSE SANITAIRE.

L'ACCÈS AU GYMNASSE ET À L'AIRE DE DÉPART/ARRIVÉE SE FERA :

- SUR PRÉSENTATION DU PASS SANITAIRE
- AVEC LE PORT DU BRACELET PAR LE COUREUR. BRACELET REMIS AVEC LE DOSSARD.

	12km	27 KM	42km
RAVITAILLEMENT	Uniquement à l'arrivée	Uniquement à l'arrivée	Au 23 <sup>ème</sup> km
HEURE DE DEPART	9h30	9h00	6h30
COURSE LIMITEE A	300 coureurs	300 coureurs	200 coureurs
TARIF	9 euros	13 euros	25 euros
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	23 février2022	23 février 2022	23 février 2022
INSCRIPTIONS SUR PLACE	NON	NON	NON
INSCRIPTIONS PAR COURRIER	OUI	OUI	OUI
INSCRIPTION EN LIGNE SUR <a href="http://www.la-legrays-club.fr">www.la-legrays-club.fr</a>	OUI	OUI	OUI
REMISE DES DOSSARDS LE SAMEDI 26 FEVRIER	AU MAGASIN TERRE DE RUNNING NIORT (RUE DU FIEF DES AMOURETTES) DE 10H À 16H00		
REMISE DES DOSSARDS LE DIMANCHE 27 FEVRIER	À PARTIR DE 8H00	À PARTIR DE 8H00	À PARTIR DE 5H30

#### Article 4 : Chronométrage

Chronométrage par puce, assuré par RUNHEURE  
Toute puce non restituée sera facturée 20€ au coureur.

#### Article 5 : Départ/Arrivée et barrière horaire

A l'ancien gymnase de Champdeniers.

Sur le 42km, barrière horaire au 23<sup>ème</sup> km. Les coureurs qui arriveront à ce point au-delà de 3h30 de course seront déroutés sur le 27km.

#### Article 8 : Ravitaillement et équipement

Les 12km et le 27km se courent en autosuffisance, ravitaillement personnel obligatoire.

Pour le 42km :

Ravitaillement au 23<sup>ème</sup> km, ravitaillement personnel conseillé.

Lampe frontale obligatoire (environ 1h30 de course de nuit).

Eco tasse obligatoire, pas de gobelet sur le ravitaillement du 23<sup>ème</sup> km.

Ravitaillement à l'arrivée pour les trois courses sous forme d'une poche.

#### Article 9 : Sécurité

Des signaleurs seront postés sur le parcours. Une équipe médicale sera présente sur le parcours (27km et 42km) et une seconde sur la ligne d'arrivée. Les coureurs doivent respecter le code de la route et de l'environnement.

#### Article 10 : Résultats et récompenses

Podium au gymnase de Champdeniers dès l'arrivée des lauréats.

Récompenses aux 3 premiers au scratch masculin et féminin de chaque course uniquement.

Un lot à chaque arrivant dans la poche « Ravitaillement ».

#### Article 11 : Assurance

L'organisation a souscrit auprès de la MACIF un contrat couvrant sa responsabilité civile (n° 13016596) mais décline toute autre responsabilité. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

#### Article 12 : Droit à l'image

Par son engagement, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser gratuitement son image pour toute communication.

#### Article 13 : Annulation de course

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

#### Article 14 : Règlement et Charte du coureur

**Par son inscription, le participant s'engage à accepter le règlement de la course et à appliquer strictement les consignes sanitaires en vigueur à la date de la course.**